

Section Artistique 2023-2024

Les adhérents RSSO de la saison 2022-2023 sont prioritaires ainsi que leur fratrie.

- 1- INSCRIPTION EN LIGNE sur www.rssso.fr UNIQUEMENT pour réception du dossier
- 2- RECEPTION d'un email de confirmation selon l'ordre d'inscription sur le site en fonction des places disponibles
- 3- DEPOT des dossiers et récupération des patins de location pour ceux qui louent

- le 03/09/23 de 09h à 11h pour le groupe école et école avancée
- le 03/09/23 de 11h à 12H30 pour les loisirs et les groupes compétitions

DEBUT DES ENTRAINEMENTS :

- pour les groupes du lundi le 4 septembre
- pour les groupes du mardi le 12 septembre

1- Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi 17H30 -18H30	Salle verte – St Orens	Ecole avancée
Lundi 18H15-19H30	Salle verte – St Orens	Compétition 1
Lundi 19H - 21H	Salle verte – St Orens	Compétition 2
Mardi 17H30 -18H30 18H-19H en alternance	Salle verte – St Orens	Ecole débutants et nouveaux inscrits enfants nés entre 2012 et 2019 (PLACES LIMITÉES)
Mardi 18H30 - 20H 19H-20H en alternance	Salle verte – St Orens	Loisirs : débutants ou déjà pratiquants-A partir de 2011 - +13 ANS (PLACES LIMITÉES)
Mercredi 13H - 14H	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux
Mercredi 14H-15H30	Salle verte – St Orens	Compétition 1 selon niveaux
Vendredi 17H - 18H30	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux
Samedi 10H-11H (selon calendrier)	Henri Puis-Saint Orens	Préparation physique - groupe compétitions 1 et 2
Samedi 17H30-19H (selon calendrier)	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux

Pour les anciens adhérents, les attributions des groupes d'entraînement se font avec les entraîneurs et sont communiquées aux familles avant inscription sur le site.

L'heure de début de cours indiquée est patins aux pieds. Merci de prévoir de venir 10 minutes avant.

2- Tarifs

(incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skateboard / FFRS - catégorie de licence est définie selon l'âge qu'aura le licencié **au 31/12/2024**).

La COTISATION pour l'année 2023-2024 se décompose de la sorte :
une adhésion au club + une part liée à l'activité d'artistique et à l'âge

	ADHESION	ACTIVITE - de 13 ans	ACTIVITE + de 13 ans
Ecole- Ecole avancée - Loisirs	100€	40€	40€
Compétition 1	100€	80€	100€
Compétition 2	100€	130€	150€

3- Matériel obligatoire en plus de la cotisation:

- Pour les nouveaux adhérents : **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins : 20€ à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour les groupes écoles et compétitions : **Tenue de club obligatoire entre 20 et 50€** (en fonction si tenue neuve ou d'occasion) **à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour la préparation physique : **tapis de sol**

4- Patin artistique :

Location de patins pour la pratique artistique dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école et l'école avancée.**

Montant de la location annuelle: 70 €.

Caution : 150,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, **roues nettoyées et en bon état de fonctionnement**).

Si vous ne souhaitez pas louer, merci de vous renseigner à l'avance sur les patins artistiques correspondant à la discipline en demandant confirmation auprès d'un membre du bureau.

Vos interlocuteurs :

CARINE FABRE / Responsable section artistiquersso@gmail.com

AUORE CALAS / Secrétaire section secretariat.rssso@gmail.com

DOROTHEE CHAVIGNAUD / Trésorière section dorothee.chavignaud@gmail.com